



DREAL de Franche-Comté  
Service Biodiversité Eau Paysage  
17E rue Alain Savary, BP 1269  
25005 Besançon cedex

**16, place de la mairie  
39320 Saint Julien**

**Objet: Demande de dérogation à l'article L411-2 du code de l'environnement : Inventaire et suivi des lépidoptères et odonates protégées sur le site Natura 2000 Petite Montagne du Jura**

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes Petite Montagne est la structure animatrice du Site Natura 2000 Petite Montagne du Jura (ZSC – FR 4301334 / ZPS FR4312013). Elle est amenée à réaliser des inventaires et/ou suivis d'espèces protégées et de la Directive Faune Flore Habitats afin de mener à bien l'animation du site. Ces inventaires et suivis servent notamment pour la mise en place et le suivi de Contrat Natura 2000, de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, ainsi que pour l'évaluation de l'état de conservation des espèces / habitats d'intérêt communautaire.

Cette demande concerne les espèces de lépidoptères et odonates protégées par l'arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Elle est demandée pour Charly Moureau, chargé de mission pour le site Natura 2000 Petite Montagne du Jura.

Méthode de capture : quand la détermination à vue n'est pas suffisante, la méthode de capture se fait au filet entomologique avec relâché de l'espèce une fois déterminée.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Charly MOUREAU  
Chargé de missions Natura 2000  
Site Natura 2000 Petite Montagne du Jura

DEMANDE DE DÉROGATION

- POUR  LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \*  
 LA DESTRUCTION \*  
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : *Moursaux Charly*  
 ou Dénomination (pour les personnes morales) :  
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :  
 Adresse : N° *16* Rue *Place de la mairie*  
 Commune *Saint-Julien-sur-Suran*  
 Code postal *39320*  
 Nature des activités : *Inventaire et suivi espèces dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 Petite Montagne du Jura*  
 Qualification : *Charge de mission*

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1	/	Toutes les espèces de lépidoptères protégées (Arrêté du 23 avril 2007)
B2	/	Toutes les espèces d'odonates protégées (Arrêté du 23 avril 2007)
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :  
 Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION**  
 (recocher l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT \***

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés :  
 Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé   
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : *revenu temporaire dans un filet entomologique pour détermination (quand détermination à vue non suffisante)*

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : .....

Capture manuelle  Capture au filet

Capture avec épuisette  Pièges  Préciser : .....

Autres moyens de capture  Préciser : .....

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....

Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....

Modalités de marquage des animaux (description et justification) : .....

Suite sur papier libre

**D2. DESTRUCTION \***

Destruction des nids  Préciser : .....

Destruction des œufs  Préciser : .....

Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : .....

Par pièges létaux  Préciser : .....

Par capture et euthanasie  Préciser : .....

Par armes de chasse  Préciser : .....

Autres moyens de destruction  Préciser : .....

Suite sur papier libre

**D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \***

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : .....

Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : .....

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....

Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....

Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....

Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : .....

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : .....

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : B.T.A. G.F.S., B.T.S. G.P.N., licence Pro. M.I.N.A.

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION**

Préciser la période : Avril 2016 à Octobre 2016

ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION**

Régions administratives : Bourgogne - Franche-Comté

Départements : Jura

Cantons : .....

Communes : Communes du site Natura 2000 Petite Montagne du Jura

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Bilan d'activité annuel du site Natura 2000 Petite Montagne du Jura, saisie dans la base Tasca du CBNFC-ORI

\* cocher les cases correspondantes

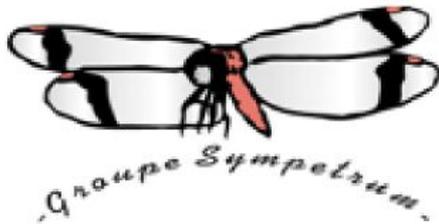
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Saint-Julien-sur-Saône le 12/01/2016

Votre signature

**NATURA 2000**  
 C.C. Petite Montagne  
 16, Place de la Mairie  
 39320 SAINT-JULIEN  
 Tél. 03.84.25.39.78





# Groupe de Recherche et de Protection des Libellules "Sympetrum"

Association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901.  
Siège social : 97 rue St Laurent 38000 GRENOBLE

Adresse postale du bureau :  
c/o C.Deliry  
Groupe R.P.L. Sympetrum  
1 place de la Poste  
38200 VILLETTE-DE-VIENNE

\*\*\*\*\*

MEMBRE ASSOCIE A LA  
SOCIETE FRANCAISE  
D'ODONATOLOGIE  
(S.F.O.)

Observatoire régional <http://www.sympetrum.fr>  
Email : [president@sympetrum.fr](mailto:president@sympetrum.fr)

## ATTESTATION DE COMPETENCES ODONATOLOGIQUES Charly Moureau

Mesdames, Messieurs,

Le Groupe de recherche et de protection des libellules Sympetrum, association loi 1901 créée en 1986, a eu le grand plaisir de travailler à de nombreuses reprises avec Charly Moureau depuis 2011 à des inventaires sur divers secteurs des départements du Jura et de l'Ain.

Cette collaboration nous a permis de juger de ses qualités de naturaliste et de technicien des inventaires de biodiversité : bonne connaissance des espèces d'odonates de France – en plus de celle d'autres groupes d'invertébrés, des protocoles de prospections et de la réglementation sur les espèces protégées. M. Moureau a montré une progression rapide dans l'identification des odonates (imago, exuvies et larves) mais reste toujours prêt à avoir confirmation par nos soins en cas de difficultés dans les déterminations.

M. Moureau nous est apparu comme très compétent, rigoureux et précis. Sa maîtrise du terrain et des espèces fait de M. Moureau un acteur essentiel pour la connaissance et la conservation de la biodiversité. Le GRPLS serait donc fier de pouvoir aider M. Moureau à réaliser ses objectifs et ne doute pas de ses capacités qui feront de lui, assurément, un brillant partenaire environnemental.

Nous tenant à disposition pour vous donner plus de renseignements, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.  
Pour faire valoir ce que de droit.

Cyrille Deliry  
Président du Groupe Sympetrum  
Coordonnateur du département de l'Isère



**16, place de la Mairie**  
**39320 Saint Julien**

**Attestation de stage de Charly Moureau**

Je, soussignée Marion Guitteny, chargée de mission Natura 2000 à la Communauté de Communes Petite Montagne, atteste sur l'honneur avoir accueilli en stage Charly Moureau dans notre structure. Son stage a commencé le 8 avril et s'est terminé le 16 août 2013.

Objet du stage : État de conservation des pelouses sèches en Petite Montagne du Jura avec l'indicateur rhopalocères.

Travaux réalisés : Inventaire des cortèges de rhopalocères sur 24 pelouses sèches du Site Natura 2000 Petite Montagne du Jura, suivi de l'espèce Mélibée (*Coenonympha hero*), animation d'un atelier de découverte des rhopalocères.



Marion GUITTENY

Chargée d'étude Natura 2000  
Site Natura 2000 Petite Montagne du Jura

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
UNIVERSITÉ DE BESANÇON

# LICENCE PROFESSIONNELLE

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;  
Vu le décret 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;  
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;  
Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence ;  
Vu l'arrêté ministériel du 27 juillet 2012 relatif à l'habilitation de l'Université de Besançon à délivrer des diplômes nationaux ;  
Vu les pièces justificatives produites par M. CHARLY MOUREAU, né le 14 septembre 1990 à LONS LE SAUNIER (039), en vue de son inscription à la Licence professionnelle ;  
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **LICENCE PROFESSIONNELLE ESPACES NATURELS SPÉCIALITÉ MÉTIERS DU DIAGNOSTIC, DE LA GESTION ET DE LA PROTECTION DES MILIEUX NATURELS**, dans le domaine SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ,  
*mention bien*

est délivré à **M. CHARLY MOUREAU**

au titre de l'année universitaire 2012-2013

et confère le **grade de licence**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à BESANÇON, le 2 décembre 2013

Le titulaire

N° **BESANCO 9503588**

/2013201203512

Le Président



Jacques BAHY



Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités

Eric MARTIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Languedoc-Roussillon

# BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

Vu le procès verbal de l'examen du Brevet de Technicien Supérieur Agricole établi le 28/06/2012 par le Président du jury,

le Diplôme du Brevet de Technicien Supérieur Agricole

**Option : Gestion et protection de la nature**

**Spécialité : Gestion des espaces naturels**

est délivré à M. MOUREAU CHARLY ANATOLE,  
né le 14/09/1990,  
à LONS-LE-SAUNIER (JURA),

et enregistré sous le numéro 12/J/181301/12064127 avec la mention ASSEZ BIEN

Pour expédition conforme :  
Le Chef du Service Régional de la  
Formation et du Développement

Marie LARROUDE

Signature du Titulaire

Fait à Montpellier, le 16 octobre 2012

Pour le Ministre et par délégation  
Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,

signé : Pascal AUCHE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Limousin

# BREVET DE TECHNICIEN AGRICOLE

*Vu le procès verbal de l'examen du Brevet de Technicien Agricole établi le 30/06/2010  
par le Président du jury,*

*le Diplôme du Brevet de Technicien Agricole*

**Option : Aménagement de l'espace**

**Spécialité : Gestion de la faune sauvage**

est délivré à *M. MOUREAU CHARLY ANATOLE,*  
*né le 14/09/1990,*  
*à LONS-LE-SAUNIER (JURA),*

et enregistré sous le numéro 10/X/060601/10030890 avec la mention *ASSEZ BIEN*

Pour expédition conforme :  
Le Chef du Service Régional de la  
Formation et du Développement



Nathalie JOYEUX

Signature du Titulaire



Fait à LIMOGES, le 18 octobre 2010

Pour le Ministre et par délégation  
Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et  
de la Forêt,

signé : François PROBAT

